

**ÉCOLE INTERCOMMUNALE**  
**BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE**  
ecole.vieilley@ac-besancon.fr  
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

**PV DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 05 NOVEMBRE 2024**

**Lieu** : Ecole de VIEILLEY

**Début de la séance** : 18h

**Membres présents**

Mmes MAUJEAN, DEVAUX, KOPF, SCHOENAUER, MARCHAND, BARBIER, PREVITALI, (enseignantes) et Mme SENSI (directrice)

Mmes GILLET, MEYNADIER et MM. ATTARD, MARCHAND, DEVILLAIRS (représentant-e-s des parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école intercommunale)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école intercommunale)

**Membres excusés** :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mme TRIMAILLE (enseignante) et Mme SENECHAL (enseignante)

Mmes CROUVEZIER, MOUTENET et DONIER (représentantes des parents d'élèves) et Mme JANEY (représentante des parents d'élèves et présidente de l'APE)

Mmes SAUVAGEOT, LARRIVÉE et GERDY (Atsem),

M. CHARPIOT (Directeur Francas)

Mmes AL AABQARY-GENESTIER et BICHET (Rased),

Mmes HUSY et HERVIEUX (AESH)

**Membres absents** :

Mmes CARRIERES, FAEDO, DUMAS et ROQUAND DONIER

**Secrétaires de séance** : Mme SCHOENAUER et Mme GILLET

**ORDRE DU JOUR** :

- Bilan des élections et rappel des attributions du CE
- Bilan de la rentrée 2024 : organisation pédagogique de l'école, équipe, prévisions d'effectifs
- Règlement intérieur
- Plan pHARe
- Sécurité
- Syndicat scolaire
- Projets pédagogiques
- Divers : APE, questions écrites des parents

**INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE** : tour de table de présentation.

## **1. BILAN DES ÉLECTIONS ET RAPPEL DU ROLE DES PARENTS ÉLUS**

### Elections :

Une liste : 13 candidats (8 titulaires, 5 suppléants) Vote exclusivement par correspondance.

- 277 inscrits sur la liste électorale,
- 136 votants,
- 15 votes blancs ou nuls,
- soit 49.09 % de participation et 43.68 % de suffrages exprimés.

Participation en légère baisse comparée aux années passées.

Le rôle des représentants de parents d'élèves est de débattre de certaines questions au conseil d'école, informer les parents des résolutions prises et être porte-parole de l'ensemble des familles.

Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

Le Conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Les membres sont invités 8 jours avant la date du Conseil d'école. En cas de vote au cours d'un conseil d'école, les suppléants ne peuvent pas voter, excepté si un suppléant remplace un titulaire absent.

## **2. BILAN RENTREE 2024 ET PREVISIONS D'EFFECTIFS :**

Mme Previtali complète Mme Maujean (à temps partiel) les jeudis, Mme Devaux (décharge syndicale) les vendredis et Mme Sensi (décharge de direction) les mardis et un lundi sur 3.

Mme Trimaille complète Mme Sénéchal (à temps partiel) les mardis.

Réorganisation de l'école suite à la fermeture d'une classe par l'inspection académique : 2 classes à Vieilley au lieu de 3, 1 enseignante déplacée sur le site de Venise afin d'éviter que Venise ne compte qu'une seule classe.

Mme Sensi interroge M. Vuillier sur l'organisation envisagée en 2025/2026 : fermeture du site de Venise ?

Si oui, 5 classes sur Bonnay et 3 sur Vieilley.

La fermeture du site de Venise est en effet envisagée pour la rentrée 2025. Mr Vuillier fait part de toutes les mesures à prendre (contrats des ATSEM, de l'accompagnatrice de bus Mme Paraché, de Maxime Gerdy pour le ménage). Mme Guillemin, notre inspectrice a été prévenue de ce futur changement mais n'a pas répondu au mail de Mr Vuillier. Cette situation présente des avantages également : 2 sites à gérer au lieu de 3 et le gain financier pour les communes n'est pas négligeable.

### Bilan des effectifs :

2023/2024 : 208 élèves en septembre 2023, 206 en fin d'année scolaire

2024/2025 : Début d'année à 199 élèves

Rentrée vacances de la Toussaint : 2 départs en MS, 4 arrivées : 1 MS, 1 CE1, 1 CM1 et 1 CM2

**Donc à ce jour, total de 201 élèves dont 59 maternelles et 142 élémentaires**

**ÉCOLE INTERCOMMUNALE**  
**BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE**  
 ecole.vieilley@ac-besancon.fr  
 http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/

Organisation pédagogique et équipe 2024/2025 :

Effectifs par niveau	Site	Niveaux	Enseignantes	
PS = 21 MS = <b>23</b> GS = 15 CP = 31 CE1 = <b>25</b> CE2 = 26 CM1 = <b>21</b> CM2 = <b>39</b>  Total : 59 mater 142 élem  = 201	BONNAY 101 élèves	PS/MS 21 + 6 = 27	Emilie DEVAUX Pauline PREVITALI (vendredi)	
		MS/GS 17 + 7 = <b>24</b>	Anne-Claire MAUJEAN Anaïs PREVITALI (jeudi)	
		GS/CP 8 + 17 = 25	Joëlle KOPF	
		CE1 <b>25</b>	Alicia SENSI (2 lundis sur 3, jeudi, vendredi) Anaïs PREVITALI (1 lundi sur 3, mardi)	
	VIEILLEY 49 élèves	CP/CE2 14 + 10 = 24	Stéphanie SCHOENAUER	
		CE2/CM1 16 + 9 = 25	Fanny MARCHAND	
	VENISE 51 élèves	CM1/CM2 12 + 13 = <b>25</b>	Anne-Françoise BARBIER	
		CM2 <b>26</b>	Nathalie SENECHAL Pauline TRIMAILLE (mardi)	
	DIRECTION BONNAY		Alicia SENSI Décharge de direction : 1 lundi sur 3, mardi	

Prévision d'effectifs rentrée 2025 :

L'inspecteur d'Académie – DASEN nous demande d'établir nos prévisions d'effectifs et de faire remonter nos chiffres, en vue de la prochaine carte scolaire (ouverture/fermeture de classes dans les écoles).

	2024 2025	2025 2026
PS	21	20
MS	23	21
GS	15	24
CP	31	15
CE1	25	31
CE2	26	25
CM1	21	26
CM2	39	21
<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>183</b>

Rentrée 2025 : Départ de 39 CM2, arrivée de 20 petits. **Nombre de petits à prendre avec des réserves à ce stade de l'année.** Effectifs qui continuent à baisser.

**ÉCOLE INTERCOMMUNALE**  
**BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE**  
ecole.vieilley@ac-besancon.fr  
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

## 1. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Des modifications sont proposées dans la partie « Usage des locaux, hygiène et sécurité » :  
« Les cordelettes de serrage, les écharpes, les foulards, les tongs/claquettes sont interdits ».

La charte de la laïcité sera jointe au règlement.

Vote par les membres du conseil d'école :

Contre : 0                      Abstention : 0                      Pour : 15

## 2. PLAN pHARe :

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées.

Au-delà des actions spécifiques à chaque école selon les besoins, des temps forts doivent être mis en œuvre :

- **participation à la journée Non au harcèlement** le 7 novembre (toutes les classes),
  - **participation au questionnaire « climat scolaire »** pour tous les élèves du CE2 au CM2 courant novembre : questionnaire anonyme, portant sur le bien-être à l'école. C'est la deuxième année que nous faisons passer ce questionnaire à l'école.
  - **participation au Prix Non au harcèlement** : une production (affiche ou vidéo) est réalisée par les élèves, renvoyée avant le 31/01, participation de la classe de CE1 pour 2024/2025,
  - **utilisation des écrans et prévention cyberharcèlement : intervention de l'EMS** (équipe mobilité sécurité) du rectorat courant janvier auprès des élèves du CE2 au CM2 : prévention sur l'utilisation des écrans auprès des enfants.
- Les élèves rempliront un questionnaire pour que l'intervention soit vraiment adaptée aux enfants de l'école.
- Un « **café-atelier** » sera proposé aux parents le 11 février en partenariat avec l'école de Devecey (**Safer Internet Day**).
  - **10h d'apprentissage** par an dispensés par les enseignantes du CP au CM2 (dans le cadre de l'EMC).

Un retour sera fait lors du 2<sup>e</sup> conseil d'école concernant le questionnaire « climat scolaire ».

## 3. SECURITE

### a. Incendie :

Un 1<sup>er</sup> exercice incendie a eu lieu dans les 3 écoles lundi 7 octobre 2024. Tout s'est très bien déroulé.

Evacuation rapide et ordonnée dans l'ensemble. Entre 1 et 2 minutes selon les classes (plus long pour les maternelles) et selon les bâtiments.

Pour rappel : A Venise, l'alerte est donnée à la voix.

A Bonnay, issue de secours salle de sieste à revoir (pb déjà évoqué les années passées).

### b. PPMS :

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est un dispositif qui permet de mettre en sûreté les élèves et personnels d'un établissement scolaire face à un risque, qu'il soit d'origine naturelle ou non.

Les risques majeurs auxquels l'école est susceptible d'être confrontée sont : les inondations, les transports de matières dangereuses, les tempêtes, les pluies orageuses, les nuages toxiques, les glissements de terrain et les séismes, etc. mais également les risques d'attentat-intrusion.

**ÉCOLE INTERCOMMUNALE**  
**BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE**  
ecole.vieilley@ac-besancon.fr  
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

Au vu de la structure de l'école, un PPMS différent a été rédigé pour chaque site. Il détermine les rôles de chacun. Il est remis à jour chaque année (noms des enseignants, nombre d'élèves, etc.).

Une mallette de secours est mise à disposition sur chaque site.

Dans le cadre du PPMS, des exercices sont organisés chaque année.

Un exercice A-I devrait avoir lieu en décembre, comme les années passées. Il est organisé par le rectorat qui donne l'alerte aux chefs d'établissements et directeurs par un sms. Cela concerne tous les établissements scolaires.

a. Rapports de sécurité :

Des contrôles ont été faits courant août/septembre/octobre. Rapports transmis à la directrice. Certains sont encore en cours. Un point sera donc fait lors du 2<sup>e</sup> conseil d'école dans l'attente des derniers documents.

Plusieurs contrôles ont eu lieu récemment : amiante, électricité, qualité de l'air...

L'alarme intrusion va être changée à Bonnay en février, la batterie de l'alarme incendie sera également changée.

Un capteur de CO2 a fait le tour des classes, indiquant à quel moment il fallait aérer les classes (obligation légale).

#### 4. SYNDICAT SCOLAIRE

Informatique : enveloppe de 3000€ ayant permis l'achat de 4 PC enseignantes (renouvellement du matériel vieillissant), 2 tablettes (pour compléter les lots sur Vieilley et Venise), des housses PC, des coques de protection pour tablettes, des logiciels pour les PC enseignantes.

Mme Kopf n'a toujours pas de réseau dans sa classe : problème évoqué chaque année. L'installation de nouveaux répéteurs avait été évoquée : sans suite à ce jour.

Mr Vuillier assure que ce problème va être résolu.

On remercie M. Moreau, membre du syndicat scolaire, pour l'installation des logiciels.

#### Transports :

Cette année : problème d'incivilités dans les transports scolaires. La directrice s'est entretenue avec les élèves concernés et les familles, elle a transmis l'information au transporteur, seul responsable des élèves lors des transports. Un avertissement a été émis par le transporteur à la famille de l'élève : une exclusion est possible si les faits se réitèrent.

De leur côté, les enseignantes poursuivent le travail engagé avec les élèves.

Le problème de capacité dans les bus a été résolu (transport du soir) : 7 enfants scolarisés à Vieilley et habitant à Venise ou Palise patientent au périscolaire en attendant que le bus repasse. Ainsi tous les petits de Bonnay peuvent monter à la sortie de l'école. Cela ne change rien à l'heure de retour à la maison pour ces 7 enfants.

Dès l'année prochaine, les parents eux-mêmes feront la demande de titre de transport auprès de GBM.

M. Vuillier précise que cette année, pas de carte de bus attribuée aux enfants prenant le bus pour convenance personnelle.

### Travaux :

- Nouvelle aire de jeux à Bonnay avec un nouveau sol amortissant.
- Nettoyage des façades à Vieilley (Karsher et imperméabilisation)
- Changement des mitigeurs à Bonnay
- Réparation de la porte d'entrée à Bonnay
- Nettoyage des graffitis devant l'école de Vieilley
- Il faut envisager de réparer les porte-manteaux des classes de Bonnay.

### 5. PROJETS PEDAGOGIQUES

Rappel : Projets financés par le syndicat scolaire (23€ par an par élève), l'APE (20€ par élève) et les dons volontaires des parents aux coopératives scolaires.

Augmentation des coûts des transports (exemple : on passe de 160€ à 180€ le trajet aller-retour au centre Croppet). Difficultés à réserver des bus (les transporteurs peuvent difficilement assurer un retour des élèves au-delà de 15h30). **L'organisation des sorties scolaires sera impactée.**

- **Initiation au Rugby** : le 20 septembre pour les 4 classes de Vieilley et Venise
- **CROSS** : toutes les classes de l'école > jeudi 17 octobre (sauf la classe des PS/MS)  
Regret des enseignantes de CM2 que le Cross avec le collège n'ait pas pu être organisé cette année.
- **Cycle Natation** : élèves de GS et de CM2 (15 GS et 39 CM2)  
Pour les élèves de GS, il s'agit « d'aisance aquatique » (il ne s'agit pas d'apprendre à nager mais d'être à l'aise dans l'eau,, sans aides type brassards). CM2 : apprendre à nager.  
Rythme : 8 séances 1 fois/semaine. (février à début avril)
- **Cycle judo** : toutes les classes de la PS au CM2, 6 séances pour chaque classe, club de judo des Auxons de novembre à avril. L' APE est sollicitée pour financer ce cycle (150 euros par classe pour les 6 séances)
- **USEP** : 4 classes cette année (Vieilley et Venise)
- **Livre élu** : participation des classes de PS/MS, MS/GS
- **Maternelle et cinéma** (PS/MS, MS/GS)
- **Les 2 Scènes** : participation des classes de la PS/MS, MS/GS, GS/CP, CE1 (ciné concert, spectacles, etc)
- **JMF** : GS/CP, CE1
- **Projet Voile en lien avec le projet Vendée Globe** : 4 classes de Vieilley et Venise.

### 6. DIVERS

#### APE

Présentation des différentes actions prévues cette année au profit des écoles :

- 7 nouveaux parents cette année à l'APE : l'équipe compte donc désormais 22 personnes.
- La vente de fromages a bien marché.
- Marché de Noël prévu le 6 décembre : vente de sapins, marche aux lampions.

**ECOLE INTERCOMMUNALE**  
**BONNAY/MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE**  
ecole.vieilley@ac-besancon.fr  
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

L'APE regrette que les enseignantes n'aient pas souhaité être présentes au marché de Noël. Cela aurait permis de faire venir plus de monde. Mme Sensi explique que les enseignantes n'ont pas à participer aux actions de l'APE.

Mme Devaux rappelle que l'école est publique, que cette escalade pour apporter de plus en plus d'argent à l'école est dangereuse : ce n'est pas aux parents de se substituer à l'état pour financer du matériel scolaire.

On remercie les membres de l'APE pour toutes leurs actions au profit des élèves de l'école.

Les autres actions prévues :

- Rallye pédestre en fin d'année
- Fête des gens qu'on aime (les enfants réaliseront des dessins qui seront reproduits sur un support).
- Fête de l'école fin juin.

Pas de questions écrites des parents.

Fin de la séance à 20h.

Secrétaires de séance :

*Mme Schoenauer et Mme Gillet*

La directrice

*Mme Sensi*